

# Communiqué

Gérard SEGURA ne respecte pas les règles qu'il a imposées pour les débats en Conseil Municipal, Gérard SEGURA m'a repris la parole au bout de 10 secondes après me l'avoir « accordée » pour 1 minute 30, considérant que ce que j'allais dire n'était pas en rapport avec la délibération relative à l'éviction du 1<sup>er</sup> maire-adjoint.

Comme Jean-Claude ABRIOUX, qu'il dénonçait, le maire me coupa le micro pour m'interdire toute intervention.

Jusqu'à présent, il se contentait de conclure chaque délibération en relançant le débat par des interventions débordant largement des commentaires ou des interrogations d'intervenants précédents (1 par groupe et par délibération). Ainsi, en se donnant le mot de la fin l'échange est sérieusement tronqué.

Cette pratique est régulièrement rapportée au Préfet . Je vais une nouvelle fois solliciter le représentant de l'état afin qu'il soit mis bon ordre au fonctionnement de notre collectivité.

Quant à mon intervention censurée, le maire a pris le temps de me donner « un conseil » en me suggérant d'utiliser la « toile ».

Ce que je fais, sans oublier de m'insurger sur ces pratiques qui laissent indifférents ceux qui n'en font pas les frais.

**Avoir des principes et les défendre en toutes circonstances, demande trop de courage !!!!**

Face à la rétrogradation du 1<sup>er</sup> maire adjoint à la 15<sup>ème</sup> place, sans le minimum d'explication, je voulais donner ma vision du fonctionnement du bureau municipal, surtout quand tant **de non élus** (les membres du cabinet), supplantent le pouvoir donné par les urnes à une équipe et non pas à une personne.

L'élection du maire, pour rappel, est obtenue par le seul vote des conseillers municipaux. Nous ne sommes pas loin des élections des sénateurs auxquelles ne participent que les Grands Electeurs.

Après « ses recommandations » faites par mail dont m'a donné connaissance Greg Mukendi, **Raoul MERCIER** fut débarqué il y a environ un an en expliquant avec lyrisme en Conseil les raisons de « sa démission ».....

**Abdel BENJAMA**, quant à lui, n'a pas eu la force ou le courage de donner sa version de ce lâchage programmé et justifié dans les couloirs par ses propres amis ou futurs ex amis.

Après quelques rencontres avec Mukendi et Mercier, c'est avec Abdel Benjama que j'ai partagé le 15 juillet 2010, une analyse très critique sur le fonctionnement de cette ville, sur sa mise à l'écart progressive du Bureau Municipal, sur son renvoi du Conseil Général à la suite d'une dénonciation « d'un ami » et sur sa future paternité, seul motif de satisfaction dans ce monde de brutes.

Ces éléments personnels mais néanmoins politiques avaient pour objet d'échafauder une réplique susceptible de stopper ces dérives tout en évitant une relégation au 2<sup>ème</sup> voire au 3<sup>ème</sup> cercle des amis du maire.

Je dois dire que par fidélité, bien mal récompensée, il n'avait jamais imaginé de se fédérer avec des « révoltés », dont il m'avait donné les noms, dans un groupe municipal appartenant à la majorité.

Cette démarche salubre l'aurait peut-être sauvé sans pour autant rester un ami proche. D'ailleurs, ce poste n'existe pas ou que momentanément, le temps de vous faire éliminer par le nouvel **ELU**... Chez un Trotskiste cette pratique est courante, il suffit de savoir qui Benjama a lui-même été chargé de remplacer.

Je pense que le « nouvel arrivé » ne me fera plus de confiance comme celle relative à cette capacité à être écouté suivant que l'on est maire adjoint ou conseiller municipal délégué.

Une théorie énoncée en début de mandat affirmait que les uns et les autres étaient au même rang au Bureau Municipal et que l'intérêt d'avoir créé 33 délégations rémunérées était source d'un plus démocratique.

Cet organigramme râteau (à 33 dents) auquel se surajoute un cabinet omnipotent, assure au maire-président une autonomie de décision incontestée et incontestable.

Ceux qui auraient des velléités l'ont déjà payé ou le paieront et ceux qui espèrent encore passer au travers les gouttes, en sont déjà à justifier ces remaniements.

Le pasteur Niemoller avait déjà théorisé ce type de comportement.

C.F : Ce remaniement annonce-t-il la mise en place d'un nouveau « khalife », sachant que Gérard Ségura pourrait briguer la circonscription d'Aulnay après le désistement d'Elisabeth Guigou, suggéré par l'équipe de Bartolone, aussi son éventuelle élection devrait conduire à son remplacement comme maire.

Aurez-vous l'impression en 2008 d'avoir voté pour Henri ANNONI comme maire en 2012 ?